

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

À TOUTES LES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME DE LA VILLE DE MONTRÉAL À L'ÉGARD DU TERRITOIRE DE L'ARRONDISSEMENT DU SUD-OUEST DE MANIÈRE À APPORTER UNE MODIFICATION À LA LISTE DES IMMEUBLES D'INTÉRÊT PATRIMONIAL CONCERNANT UN IMMEUBLE SITUÉ AU 5959, BOUL. MONK (ÉGLISE NOTRE-DAME-DU-PERPETUEL-SECOURS)

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que le conseil de l'arrondissement du Sud-Ouest, suite à l'adoption à sa séance du 1^{er} mars 2011 du premier projet de règlement ci-haut mentionné, tiendra une assemblée publique de consultation le 28 mars 2011 à 20 h à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement au 815, rue Bel-Air.

L'objet du présent projet de règlement vise, afin de pouvoir autoriser un projet en vertu d'un Projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, visant l'utilisation à des fins culturelles et communautaires de l'église, à déplacer l'inscription de la bâtisse dans une nouvelle rubrique intitulée «Bâtiments à vocation sociale et communautaire».

RÉSUMÉ DU PROJET

Le règlement intitulé "Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal" à l'égard du territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest vise à apporter une modification à la liste des "*Bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural hors secteurs de valeur exceptionnelle*". Actuellement contenu sous la rubrique "*Les lieux de culte*", l'immeuble situé au 5959, boul. Monk (église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours) sera déplacé dans cette liste sous une nouvelle rubrique intitulée : "*Les édifices à vocation sociale ou communautaire*".

Lors de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement, ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le résumé du projet de règlement est disponible pour consultation au bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

DONNÉ à Montréal, ce 10 mars 2011.

Caroline Fisette, OMA
Secrétaire d'arrondissement

Renseignements : 514 872-1950